

DIPLÔME EXTRA-COMMUNAUTAIRE – SELECTION 2022

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

1. Un curriculum vitae
2. Une lettre de motivation détaillée et argumentée
3. La fiche d'inscription jointe
4. La photocopie du diplôme de masseur-kinésithérapeute ou un titre équivalent (l'original devra être fourni lors de l'admission en formation)
5. Un relevé du programme des études suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, le contenu et le nombre d'heures de chaque stage clinique effectué au cours de la formation dans les différents champs d'exercice de la kinésithérapie (musculo-squelettique ; neuromusculaire ; cardio-respiratoire, vasculaire interne et tégumentaire) ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux candidats bénéficiant de la qualité de réfugié politique.
6. Un chèque à l'ordre du Trésor Public, d'un montant de 130 euros, correspondant à l'inscription, aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves d'admission le cas échéant

DOSSIER A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

A l'attention de Mme FORRER Kelly

6 rue Saint Marc 67000 STRASBOURG

Entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2022 (le cachet de la poste faisant foi)